

CONJUGAISON BILAN

VOIX ACTIVE

1. Le présent

Un seul groupe de terminaison (**T1**): Tous les verbes (sauf les verbes de modalité, le verbe « wissen ») se conjuguent au présent en ajoutant les marques de personne suivantes :

radical + - e, -st, -t, - en, - t, - en

Les verbes forts (ou irréguliers) ont parfois un changement de la voyelle du radical à du et er/sie/es **MAIS** la terminaison est la même! (*ex = ich fahre, du fährst, er fährt, wir fahren,...*)

Les verbes de modalité + wissen ont les terminaisons du **prétérit (T2)**: - , - st, - , - en, - t, - en. **Remarque :** les terminaisons du pluriel sont toujours les mêmes.

2. Le prétérit

Il correspond au passé simple (et imparfait).

a. Verbes faibles : radical+ te + **T2** (*ex= machen → ich mach-te-0*)

b. Verbes forts : radical* (à connaître par coeur) + **T2** (*ex=kommen, a,o → du kam – st*)

Auxiliaires : sein → ich war... Haben → ich hatte... Werden → ich wurde

3. Le parfait

Il correspond en gros au passé-composé (+ imparfait). Il se compose, comme lui, d'un auxiliaire qui prend la place du verbe conjugué et d'un participe II qui prend la place finale.

a. choix de l'auxiliaire : 2 conditions doivent être réunies pour construire le parfait avec "Sein" : - le verbe doit indiquer un changement de lieu ou d'état (*ex : s'endormir, mourir...*)

- le verbe dit être intransitif (ne peut pas avoir de COD)

b. formation du participe II :

	verbes faibles	verbes forts
verbe sans particule	GE + RADICAL + T	GE+ RADICAL*+EN
verbe avec particule séparable	PARTICULE + GE+RADICAL+T	PARTICULE + GE+RADICAL*+EN
verbe avec part. non séparable <i>ge, miss, zer, be, er, ent, emp,</i> <i>ver</i> + verbe en -ieren	PARTICULE + RADICAL + T (J'ai mis Cerbère en enfer) <i>pas de GE</i>	PARTICULE + RADICAL* + EN

4. Le plus que parfait

Même construction, même structure que le parfait mais l'auxiliaire est au prétérit.

*Ex : tu avais fait tes devoirs = Du **hattest** deine Hausaufgaben gemacht.*

5. Le futur

Il se construit avec l'**auxiliaire** « **werden** » conjugué au présent (ich werde, du wirst, er wird, wir werden, ihr werdet, sie werden), placé en V2 + **infinitif** du verbe en Vfin.

*Ex : Tu me rendras visite = Du **wirst** mich **besuchen***

6. le conditionnel

Pour simplifier, on peut dire que, comme le futur, il se construit avec l'**auxiliaire** « **werden** » (mais conjugué au subjonctifII), placé en V2 et l'**infinitif** du verbe en Vfin.

*Ex : il le ferait = er **würde** das **machen**.*

Werden : ich würde, du würdest, er würde, wir würden, ihr würdet, sie würden

Les auxiliaires sein et haben ont leur propre conjugaison (tout comme les verbes forts)

Sein : ich wäre, du wärest, er wäre, wir wären, Ihr wäret, sie wären.

Haben : ich hätte, du hättest, er hätte, wir hätten, ihr hättet, sie hätten.

*Remarque : le conditionnel est le temps des **DEUX** propositions (principale + sub en « wenn »)*

7. Le conditionnel passé

C'est un parfait dont l'auxiliaire est au subjonctifII (et non pas au présent)

*Ex : je l'aurais fait= ich **hätte** das gemacht*